



Número de Révision: 002.0

Date de sortie: 03/17/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	BONDERITE C-IC A-500 DEOXIDIZER known as DEOXIDINE A-500	Numéro IDH:	598846
Type de produit/utilisation recommandée:	Nettoyant		
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER: H290 - PEUT ETRE CORROSIF POUR LES METAUX.
H314 - PROVOQUE DE GRAVES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
CORROSIF POUR LES METAUX	1
CORROSION CUTANEE	1B
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P260 - Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement

Numéro IDH: 598846

Nom du produit: BONDERITE C-IC A-500 DEOXIDIZER known as DEOXIDINE A-500

tous les vêtements contaminés.
 P304+P340+P310 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
 P405 - Garder sous clef.
 P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Stockage:
Élimination:

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Hydrochloric acid	7647-01-0	30 - 60

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Si des buées ou vapeurs de ce produit sont inhalées, amener immédiatement la personne à l'air frais. Obtenir une aide médicale si des symptômes se déclarent ou persistent.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. S'il y a contact avec la peau, la rincer avec de grandes quantités d'eau. Rechercher une aide médicale immédiate. Laver les vêtements avant réutilisation.
Contact avec les yeux:	S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.
Ingestion:	Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Administrer un ou deux verre d'eau ou de lait. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente ou souffrant de convulsions.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Traiter en tenant compte des symptômes et en apportant un soutien.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible

- Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** Porter un vêtement de protection totale. Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
- Feu inhabituel ou risques d'explosion:** Peut libérer de grandes quantités de fumées malodorantes, denses, qui peuvent contenir des gaz toxiques non-identifiés.
- Produit ou gaz issus de la combustion:** À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

- Mesures de protection de l'environnement:** Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
- Méthodes de nettoyage:** Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelletier la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:** Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas ingérer. Réservé à l'usage industriel.
- Stockage:** Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Hydrochloric acid	2 ppm Ceiling	5 ppm (7 mg/m3) Ceiling	Rien	Rien

- Remarques sur la conception des installations techniques:** Une ventilation devrait éliminer et empêcher efficacement l'accumulation de toute vapeur/buée/fumée/poussière générée par la manutention de ce produit.
- Protection respiratoire:** Si la ventilation est insuffisante pour empêcher efficacement l'accumulation d'aérosols, de buées ou de vapeurs, une protection respiratoire NIOSH/MSHA appropriée doit être fournie.
- Protection des yeux:** Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques; écran facial (s'il y a risque d'éclaboussures).
- Protection de la peau:** Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Les gants devraient être testés afin d'établir la convenance pour le contact prolongé. Le port d'un tablier et de chaussures imperméables est recommandé.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

- État physique:** Liquide
- Couleur:** Lumière ambre
- Odeur:** Piquant
- Seuil de détection d'odeur:** Non disponible

Valeur pH:	1 - 2
Pression de vapeur:	Indéterminé
Point / zone d'ébullition:	> 100 °C (> 212°F)
Point/domaine de fusion:	Indéterminé
Densité/Densité relative::	1.15 - 1.18
Densité de vapeur relative:	Indéterminé
Point d'éclair:	Non applicable
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non applicable
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Indéterminé
Solubilité:	Complet
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Indéterminé
Teneur VOC:	0 % (calculé)
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	La décomposition thermique peut libérer du chlorure d'hydrogène. À la décomposition, des oxydes de chlore peuvent être libérés.
Produits incompatibles:	Ce produit peut réagir avec des acides puissants, des bases et des agents oxydants. Ne pas mélanger avec les chlorates. Ajouter de l'eau à ce produit peut causer un surchauffement localisé et des éclaboussures.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures. Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures. Cause des brûlures à la peau.
Contact avec les yeux:	Ce produit cause une irritation grave des yeux et peut causer des dommages irréversibles dont des brûlures et la cécité. Provoque des lésions oculaires graves.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. S'il est ingéré, ce produit peut causer des dommages corrosifs aux voies gastrointestinales.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Hydrochloric acid	Oral LD50 (Lapin) = 900 mg/kg Dermal LD50 (Souris) = 1,449 mg/kg

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Hydrochloric acid	Irritant Corrosif		Reins

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Hydrochloric acid	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: ACIDE CHLORHYDRIQUE solution
Division: 8
Numéro d'identification: UN 1789
Groupe d'emballage: II

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Hydrochloric acid solution
Division: 8
Numéro d'identification: UN 1789
Groupe d'emballage: II

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: HYDROCHLORIC ACID solution
Division: 8
Numéro d'identification: UN 1789
Groupe d'emballage: II

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exemptés d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité. 15

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 03/17/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.